



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX PARTICIPANTS AU TROISIÈME
CONGRÈS INTERNATIONAL DE DIPLOMATIQUE**

Vendredi 1 octobre 1971

Chers Messieurs,

Il Nous est agréable de vous saluer, vous tous qui êtes venus à Rome pour le troisième Congrès international de Diplomatie, avec le souhait de nos prédécesseurs, les papes du XIème au XVème siècle, aux destinataires de leurs lettres: Bene Valet! Tiré du monogramme des Bulles pontificales, ce vœu repris de l'antiquité classique et choisi comme emblème de votre Congrès prend toute sa valeur dans notre rencontre de ce matin, en ce lieu si riche de souvenirs et de témoignages suggestifs.

Hommes d'études, c'est pour une session d'études que vous êtes en effet venus de divers pays d'Europe pour approfondir la discipline à laquelle vous vous êtes consacrés: la Diplomatie. Fruit de la critique historique depuis XVème siècle, devenue une véritable science grâce au grand Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, Jean Mabillon (1632-1707), la Diplomatie s'est beaucoup développée au siècle dernier par les recherches et publications des sources historiques, passant ainsi de science auxiliaire de l'histoire au statut de discipline autonome, avec son but et sa valeur indépendantes.

Vos études, vos recherches scientifiques et votre esprit de collaboration internationale qui vous a conduits à vous grouper en une Association vivante et à vous retrouver en Congrès, d'abord à Brno en Tchécoslovaquie, puis à Fribourg en Suisse, avant cette rencontre romaine, en sont du reste l'éclatante manifestation.

Le thème de votre Congrès, particulièrement adapté à Rome, est «la Diplomatie pontificale au XIIIème et XIVème siècle». Il Nous intéresse particulièrement, Nous qui sommes l'héritier de

l'histoire que vous étudiez, avec parfaite rigueur de méthode et pleine liberté de recherche. Le rapport vital entre le chef visible et les membres du corps ecclésial, dans ses personnes et ses institutions, comme du reste l'action de la papauté au sein de la société sont des thèmes dont l'intérêt historique retient justement votre attention.

Est-il besoin de souligner combien l'objet spécifique de vos recherches trouve ici sa source la plus importante, aux Archives comme à la Bibliothèque vaticane, au double service de l'Eglise et de la culture, comme le disait Manzoni de la Bibliothèque ambrosienne fondée par le cardinal Federico Borromeo pour l'utilité permanente de tous les hommes d'études? (Cfr. *I Promessi Sposi*, ch. XXII) Et comment ne pas rappeler devant vous ces noms que vous connaissez bien et qui Nous sont si chers, Mgr Angelo Mercati, Préfet des Archives Vaticanes; Franz Ehrle, Giovanni Mercati et Eugène Tisserant, honorés tous les trois de la pourpre romaine par un ancien Préfet de la Vaticane, Sa Sainteté Pie XI, le cardinal Albareda et le Père Raes?

Certains peuvent se demander, à propos des archives ecclésiastiques: à quoi bon tout ce soin et ces dépenses? Mais, si le Concile a rappelé le devoir de l'Eglise dans le domaine de la culture (Cfr. *Gaudium et Spes*, II, 53-62), chacun sait la place hors pair qu'y tient l'histoire, et la nécessité pour cette dernière d'être documentée afin d'être vraie et authentique. Se souvenir n'est-il pas un signe d'humanité et un grand devoir? Le sens du temps et de l'histoire dans la pensée catholique marquée depuis ses lointaines origines par la conception d'un Dieu transcendant (Cfr. *Job*, 24, 1) a toujours conduit l'Eglise à enregistrer, puis à étudier et à réfléchir sur ces données pour comprendre. Aussi est-ce sans aucune réserve qu'elle accepte les exigences scientifiques actuelles des études historiques positives qui doivent être conduites selon les méthodes de la culture moderne. C'est dire l'importance, pour elle, des archives ecclésiastiques, «témoins de sa vie et de son œuvre, documents uniques, essentiels et irremplaçables», comme le déclarait notre vénéré prédécesseur Jean XXIII (*Motu Proprio*, du 29 septembre 1960, dans *AAS* 52, 1960, p. 997).

Ce faisant, l'Eglise n'oublie pas sa vision philosophique et théologique de l'histoire, qui ne s'en tient pas au seul examen des faits, mais tient compte, entre autres facteurs complexes, de deux réalités impondérables: la liberté des hommes qui agissent et la Providence souveraine de Dieu. C'est ainsi que l'histoire acquiert un sens, une trame, un destin transcendant.

Chers Messieurs, de tout cour Nous vous encourageons dans vos travaux. Et en appelant sur vous l'abondance des divines grâces, Nous vous donnons Notre Bénédiction Apostolique.